

Exposition aux fibres d'amiante et cancer de l'ovaire

Évaluation de la fréquence de l'exposition aux fibres d'amiante chez des patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire

Barbara CHARBOTEL

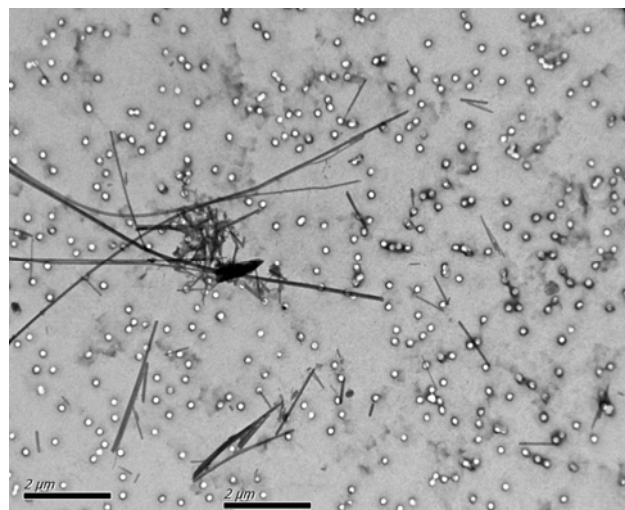
Mots-clés : fibres d'amiante, maladie professionnelle, ovaire, tumeurs épithéliales

Le terme «amiante» désigne un ensemble de silicates hydratés (principalement des silicates de magnésium et de fer) créés naturellement au cours du métamorphisme des roches et transformés en fibres minérales par un processus mécanique. Les fibres d'amiante ont des propriétés remarquables : physiques (résistance au feu, résistance mécanique élevée aux frottements et à la traction, faible conductivité thermique et électrique...) et chimiques (résistance aux agressions chimiques...). Bien que la dangerosité de l'amiante ait été connue depuis le début du XXe siècle, ces propriétés, associées au faible coût d'extraction de l'amiante, ont favorisé l'utilisation massive des fibres d'amiante sous de multiples formes et dans de nombreux domaines (ex. fabrication de textiles et de produits en amiante ciment, confection de filtres, industrie du papier...) jusqu'à son interdiction totale en 1997 en France.

La morphologie et la dimension des fibres sont deux critères déterminants du pouvoir pathogène de l'amiante - la principale voie d'entrée des fibres dans l'organisme étant l'inhalation. Les principaux cancers liés à une exposition sont le cancer du poumon et le mésothéliome, ce dernier touchant essentiellement la plèvre (membrane entourant les poumons) mais aussi le péritoine (membranes entourant les viscères) et le péricarde (membrane entourant le cœur). Qu'en est-il des autres localisations ?

En 2009, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) a classé l'amiante comme agent cancérogène certain pour l'ovaire. En effet, plusieurs études épidémiologiques, réalisées dans différents

pays industrialisés, ont mis en évidence un excès de risque de cancer de l'ovaire chez des femmes qui avaient été exposées à l'amiante personnellement ou par le biais de leur conjoint. L'avis des experts réunis par le Circ s'appuie également sur des arguments biologiques ; des accumulations de fibres d'amiante ont été observées dans du tissu ovarien sain de patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire et exposées aux fibres d'amiante.



Amiante

L'amiante cancérogène certain pour l'ovaire

À la différence du cancer du sein, le cancer de l'ovaire n'est pas très fréquent en France mais il est d'une extrême gravité. Avec 4.375 nouveaux cas diagnostiqués en 2005⁸⁸, il se situe au 7^{ème} rang des cancers féminins⁸⁹ et au 5^{ème} rang des décès par cancer chez la femme. Dans 80% des cas, il est d'origine épithéliale⁹⁰ (80%) et diagnostiqué à un stade avancé.

UMRESTTE, Université Claude Bernard Lyon 1

⁸⁸ InVS, *Estimation nationale de l'incidence et de la mortalité par cancer en France entre 1980 et 2005*.

⁸⁹ Taux d'incidence : 8,1 pour 100.000 personnes.

⁹⁰ Tissu des cellules.

Différentes hypothèses ont été émises concernant les professions à risque ou des expositions professionnelles susceptibles d'accroître le risque de cancer de l'ovaire, mais les données disponibles ne sont pas homogènes et ne permettent pas de tirer des conclusions. En effet, les études qui mettent en évidence un risque accru de cancer de l'ovaire ont porté essentiellement sur des cohortes de femmes fortement exposées aux fibres d'amiante. Les effets à faible dose sont inconnus. Aucune donnée française n'est disponible sur le sujet.

L'objectif secondaire du projet de recherche est de déterminer si le nombre de patientes exposées est suffisant pour envisager de conduire une étude associant l'évaluation des expositions à des analyses tissulaires à la recherche de fibres d'amiante. Compte tenu de la prévalence de l'exposition aux fibres d'amiante dans la population générale des femmes de plus de 50 ans (4%), c'est un préalable à toute nouvelle étude épidémiologique et/ou tissulaire.

“ *L'objectif de cette étude est d'évaluer la fréquence de l'exposition aux fibres d'amiante chez les femmes présentant un cancer de l'ovaire.* ”

Le projet de recherche : Evamovaire

L'objectif de cette étude est d'évaluer la fréquence de l'exposition aux fibres d'amiante chez les femmes présentant un cancer de l'ovaire. Or, les évaluations disponibles sur la prévalence de l'exposition aux fibres d'amiante concernent essentiellement les retraités. Peu de données sont disponibles pour les femmes ; l'intérêt de cette étude permet d'estimer la part des cancers de l'ovaire attribuable aux fibres d'amiante et de quantifier cette exposition.

Dans la région Rhône-Alpes, environ 450 cas de cancers de l'ovaire sont diagnostiqués par an. Les médecins qui prennent en charge les patientes des Hospices civils de Lyon et des centres régionaux de lutte contre le cancer⁹¹ ont accepté de participer à cette étude, ce qui permet d'inclure environ 300 patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire, avec un taux de participation de 75%.

L'équipe :

Barbara Charbotel

UMRESTTE, Université Claude Bernard Lyon 1

Béatrice Fervers

Unité Cancer Environnement, Centre régional de lutte contre le cancer Léon Bérard, Lyon

Durée : 36 mois

Financement INCa : 49 K€

Contacts : barbara.charbotel-coing-boyat@univ-lyon1.fr

⁹¹ Léon Bérard à Lyon et Jean Perrin à Clermont-Ferrand.